



Problème de visite médical.

Par **Vitor vtr**, le **27/09/2016** à **23:48**

Bonjour.

La ça fais 1 an e a mois que je travaille dans un grand société, a la fin de mon période d'essai on mas pris un rdv pour la medicine do travail, je ne pas allez parce que le rdv c'est pas dans les heures de mon boulot, donc le temp du rdv serai já mais payer. Après cela ça fais 1 an que je commence à travailler et je toujours pas partie un seule fois

A lá medicine..

Je voulais savoir si jeux avoir de problème encas de contrôle our si la entreprise peut avoir de problème pour manque des ses obligations ver moi...

Merci de votre atention...

Par **P.M.**, le **28/09/2016** à **08:42**

Bonjour,

Vous risquez d'être sanctionné car le fait que le rendez-vous n'est pas pris pendant les heures de travail ne me paraît pas suffisant pour ne pas vous y présenter si l'employeur a l'intention de vous payer ce temps et surtout si avant vous n'exposez pas vos raison à l'employeur d'une manière prouvable en lui demandant un autre rendez-vous...

Par **Vitor vtr**, le **28/09/2016** à **09:47**

Ça fais plusieurs fois que je demande à ma directriz un novo randivous.. et ils le font pas... je suis pas partie au premier randivous aussi parce que je avais oblier, même la directriz a oblier...

Par **P.M.**, le **28/09/2016** à **13:18**

Peut-être qu'un jour elle n'oubliera pas de vous sanctionner si vous ne vous présentez pas à la visite obligatoire, cela pourrait même aller jusqu'au licenciement...